

Habilitation Electrique pour personnel « électricien » (B1, B1V, B2, B2V, BR, BC, H1, H1V, H2, H2V, HC)

VOTRE FUTURE COMPETENCE :

Objectifs : aptitudes et compétences visées

Aptitudes :

Exécuter des opérations électriques basse et haute tension en respectant règles et procédures de sécurité

Compétences :

- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION.
- Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION.
- Différencier les symboles d'HABILITATION pour l'OPERATION à réaliser.
- Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques.
- identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- Assurer la surveillance électrique de l'OPERATION.
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.

Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation :

Méthodes mobilisées : Une formation professionnelle qui privilégie l'approche métier.

Modalités d'évaluation : Test théorique et pratique

Types de structures concernées :

Société de maintenance ou d'électricité

Poursuite de Formation :

Notre offre de formations vous permettra de développer des compétences complémentaires – nous consulter.

Accessibilité aux personnes porteuses de

Handicap :

Tous les sites sont accessibles

Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap.

NOTRE OFFRE DE FORMATION :

Public visé :

Toute personne ELECTRICIEN

Prérequis:

Avoir, dans le DOMAINE DE TENSION considéré sur les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ;
- identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
- identifier les équipements électriques dans leur ENVIRONNEMENT (fonctions : SEPARATION, protection commande, etc.) ;
- lire un schéma électrique et reconnaître les MATERIELS à partir de leurs symboles.

Validation de la formation :

Avis après formation permettant de délivrer un titre d'habilitation électrique par l'employeur

Validation des acquis de l'expérience (VAE) :

Pas de VAE pour cette formation

Durée : 28 heures

Modalités et délai d'accès :

Modalités : accès à la formation après validation des prérequis (bulletin d'inscription de l'employeur)

Date de démarrage : Voir calendrier (disponible sur demande)

Délai d'accès : selon validation du financeur

Inscription : fccirfim@reunion.cci.fr

Mobilisation possible du CPF, accès via =>

Tarifs : 672€ TTC



LIEU ET CONTACT:

Filière Technique

Pôle Formation Ouest CIRFIM

31 Avenue Raymond Mondon 97420 Le Port

0262 43 51 12 fccirfim@reunion.cci.fr

Informations complémentaires et indicateurs

de résultats sur le site internet :

www.reunion.cci.fr

Habilitation Electrique pour personnel « électricien » (B1, B1V, B2, B2V, BR, BC, H1, H1V, H2, H2V, HC)

PROGRAMME SYNTHETIQUE DE FORMATION

I – Généralités

- Le cadre réglementaire (décrets, circulaires et publications)
- Domaines d'applications et opérations d'ordre électrique ou non
- Définitions relatives aux personnes, aux ouvrages électriques, aux grandeurs et aux opérations

II – Les prescriptions de sécurité

- Différents chapitres de la NFC18-510
- Travaux hors tension en BT et HT
- Applications pratiques sur ouvrages BT et échanges sur postes HTA
- Les travaux au voisinage d'installations sous tension.
- Les interventions en BT, Opérations particulières
- Incidents et accidents sur les ouvrages électriques.
- Consignations BT-HTA

III – Sensibilisation aux risques Électriques

IV – Electrification & Court-circuit

- Actions sur le corps humain
- Etude de situation, discussion et partage du vécu entre stagiaires

V – L'habilitation

- Principe, définition, obtention
- Modèle de titre d'habilitation

VI– Exercices Pratiques

POINTS FORTS :

- Formation permettant l'acquisition de diverses compétences rapidement mobilisables en entreprise.
- Formation permettant l'utilisation du CPF.
- Cette formation est dispensée avec toute l'expertise de la CCI Réunion : 7 sites de formation sur l'île, une offre très large qui permet d'apporter une solution Formation à vos besoins en Compétences.
- Le CIRFIM est le seul centre de l'océan Indien agréé par le Comité National des Travaux Sous Tension (N°2020 5 1/4)